



Caisse de  
**PRÉVOYANCE SOCIALE**  
Saint-Pierre et Miquelon

# AIDE AU REEMPLISSAGE

## POUR LA DÉCLARATION DE RESSOURCES

*Cette notice a été réalisée  
pour vous aider à compléter  
votre déclaration*

### INFORMATIONS / CONTACTS / RENDEZ-VOUS

[www.secuspm.com](http://www.secuspm.com)  
Assurés / Prestations Familiales

| [caf@secuspm.com](mailto:caf@secuspm.com) |

| ☎ 0508 41 15 70

*Nous sommes là pour vous aider*

Caisse de Prévoyance Sociale  
**Service Famille**

Angle des Bds Colmay et Thélot • BP 4220  
97500 Saint-Pierre et Miquelon  
Tél. : 0508 41 15 70

[caf@secuspm.com](mailto:caf@secuspm.com)  
[www.secuspm.com](http://www.secuspm.com)



POUR REMPLIR CORRECTEMENT MA DÉCLARATION, JE ME MUNIS DES DOCUMENTS SUIVANTS:

- L'avis d'imposition sur le revenu de l'année à déclarer, et ce pour tous les membres du foyer ayant perçu un revenu cette année-là.
Le récapitulatif des Indemnités Journalières maladies ou accident du travail perçues par les membres du foyer.
Le relevé des virements de pension alimentaire que l'un des membres du foyer fait ou perçoit, s'il a un enfant né d'une précédente union qui est à sa charge.
Pour les membres du foyer salariés, la feuille de traitement et salaires perçus pour l'année à déclarer, remis par l'employeur en janvier ou à la fin d'un contrat.
Pour les membres du foyer inscrits à Pôle Emploi, la lettre relative à la déclaration fiscale annuelle, récapitulative des allocations chômage/ préretraite qui ont été versées à un ou plusieurs des membres du foyer.
Pour les membres du foyer retraités, rentiers ou pensionnés, il faudra les récapitulatifs envoyés par le service Retraites ou Maladie retraçant les versements des différentes prestations/allocations : pension d'invalidité, rente d'accident du travail, retraite personnelle...
Les Allocations Supplémentaire Vieillesse ou Invalidité, ainsi que l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées ne sont pas à déclarer.
Les justificatifs des revenus perçus hors de l'archipel.

2 TRAITEMENTS, SALAIRES ET HEURES SUPPLÉMENTAIRES (SI JE SUIS SALARIÉ(E))

Je me munis de mon avis d'imposition 2023 (revenus 2022) ainsi que :
- ma feuille « traitements et salaires » remis par mon employeur si j'ai réalisé des heures supplémentaires ouvrant droit à exonération ;
- ma feuille récapitulative des Indemnités Journalières maladies ou accident de travail transmise par la CPS si j'ai bénéficié d'IJ maladie au cours de l'année.

1 Sur la première ligne « Traitements, salaires », j'inscris le montant « traitement et salaires » de mon avis d'imposition, avant déduction et abattement (cf image 1).

Image 1

Tableau de détail des revenus avec colonnes : Situation de famille, Cas particulier, Enfants mineurs ou infirmes, Dont enfants infirmes, Enfants majeurs cédib., Enfants mariés, Personnes recueillies, NOMBRE DE PARTS, 1,00. Lignes : Traitements et salaires, Déduction de 10%, Abattement de 20%, Revenu Brut Imposable.

- 2 Sur la seconde ligne « Indemnités journalières de Sécurité Sociale », j'indique le montant des indemnités journalières versées au titre de la maladie, maternité, paternité soumises à l'imposition sur le revenu.
3 Sur la troisième ligne « Heures supplémentaires non imposables », j'indique la somme indiquée sur la feuille « traitements et salaires » fournie par mon employeur (cf image 2)

Image 2

Heures supplémentaires :

Tableau des heures supplémentaires avec colonnes : Nb d'heure(s) supplémentaire(s) accomplie(s) et ouvrant droit à exonération, Montant d'heure(s) supplémentaire(s) ouvrant droit à exonération, Nb d'heure(s) complémentaire(s) accomplie(s) et ouvrant droit à exonération, Montant d'heure(s) complémentaire(s) ouvrant droit à exonération, Nb de jour(s) au delà du forfait accompli(s) et ouvrant droit à exonération, Montant jour(s) au delà du forfait ouvrant droit à exonération.



1 NOMS, PRÉNOMS ET DATE DE NAISSANCE

J'identifie tous les membres du foyer qui ont perçu un revenu en 2022. Si je suis l'allocataire, je note aussi mon numéro de sécurité sociale et mon adresse.

3 I.J D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU MALADIE PRO

Si j'ai perçu durant cette période des indemnités journalières d'accident du travail ou de maladie professionnelle, la CPS m'adresse un récapitulatif de ces versements. Je reporte le montant des indemnités non imposable sur ma déclaration de ressources.

4 ALLOCATIONS DE CHÔMAGE ET PRÉRETRAITES

Si j'ai perçu durant cette période une allocation chômage ou préretraite, Pôle Emploi m'adresse une lettre « Déclaration fiscale annuelle », je reporte ce montant sur ma déclaration. Je peux aussi reporter le montant de mon avis d'imposition qui est normalement le même (avant abattements).

5 REVENUS DES NON-SALARIÉS ET DÉFICIT

Je me munis de mon avis d'imposition, et je reporte les montants avant abatement sur ma déclaration.

7 RETRAITES, PENSIONS ET RENTES IMPOSABLES

La CPS m'adresse un récapitulatif des versements Retraites/Maladie que j'ai perçu durant cette période. Je reporte ce montant sur ma déclaration.

8 PENSIONS ALIMENTAIRES REÇUES

Si je perçois une pension alimentaire de mon ex-conjoint pour l'un ou plusieurs de mes enfants, je déclare l'ensemble de ces versements sur ma déclaration de ressources.

Formulaire 'RESSOURCES DE L'ANNÉE' de la Caisse de Prévoyance Sociale. Sections : 1 PERSONNES DONT LES RESSOURCES SONT À DÉCLARER, 2 SALAIRES, 3 INDEMNITÉS JOURNALIÈRES D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE MALADIE PROFESSIONNELLE, 4 ALLOCATIONS DE CHÔMAGE ET PRÉRETRAITES, 5 REVENUS DES NON SALARIÉS (BIC, BNC, BA, MICRO BIC...), 6 DÉFICIT DE L'ANNÉE 2022, 7 RETRAITES, PENSIONS ET RENTES IMPOSABLES, 8 PENSIONS ALIMENTAIRES REÇUES, 9 AUTRES REVENUS, 10 CHARGES DÉDUCTIBLES.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration. Je prends connaissance que ma Caisse peut vérifier les montants déclarés. Je m'engage à signaler immédiatement à ma Caisse tout changement intervenant dans ma situation.

Signature obligatoire

9 AUTRES REVENUS...

J'inscris sur ces lignes mes revenus autres tels que les loyers que je perçois en tant que propriétaire.

10 ... & CHARGES DÉDUCTIBLES

En ce qui concerne les charges déductibles, j'inscris le montant des pensions alimentaires que je verse un ascendant ou un descendant.

DATE ET SIGNATURE

Afin de valider la déclaration, l'allocataire doit obligatoirement apposer sa signature à cet endroit et y indiquer la date du remplissage du dossier.





### À QUOI SERT MA DÉCLARATION DE RESSOURCES ?

Elle sert à l'étude de mon droit à percevoir les prestations familiales soumises à conditions de ressources, pendant l'année à venir.

Informations sur les prestations et les barèmes consultables en ligne, sur le site de la CPS.

**SANS CETTE DÉCLARATION, LE VERSEMENT DES PRESTATIONS QUE VOUS PERCEVEZ PEUT ÊTRE SUSPENDU OU SUPPRIMÉ.**



**PENSEZ À JOINDRE VOS JUSTIFICATIFS  
AVEC VOTRE DÉCLARATION !**

#### À SAVOIR :

La CPS peut questionner les autres organismes pour contrôler la justesse de votre déclaration.

**PENSEZ À SIGNALER RAPIDEMENT VOS  
CHANGEMENTS DE SITUATION...**

**REPRISE D'ACTIVITÉ, ARRIVÉE  
D'UN CONJOINT OU SÉPARATION,  
CHÔMAGE, CHANGEMENT D'ADRESSE  
FIN DE CHARGE D'UN ENFANT ..**

#### Service Famille

Angle des Bds Colmay et Thélot • BP: 4420  
97500 Saint-Pierre et Miquelon

[www.secuspm.com](http://www.secuspm.com)

POUR TOUTES QUESTIONS :

Téléphone : 41 15 70  
OU

Mail : [caf@secuspm.com](mailto:caf@secuspm.com)



**Caisse de  
PRÉVOYANCE SOCIALE**  
Saint-Pierre et Miquelon